

que les fabricants canadiens pourront en obtenir. Les exportations seront probablement un peu moins considérables, à moins que la politique commerciale des autres pays ne subisse d'importants changements.

La Commission poursuit en proposant deux choses, qui intéressent probablement le ministre des Finances. La première, c'est que l'industrie soit autorisée à amortir très rapidement ses immobilisations, tant en bâtiments qu'en machines et en équipement. La Commission signale que ce serait très utile et favoriserait très efficacement la réduction des frais, tout en permettant aux industries secondaires de soutenir la concurrence des denrées d'importation. La Commission propose aussi que les gouvernements et les autres grandes entreprises telles que les chemins de fer prennent l'habitude d'étudier leurs besoins probables et leurs programmes d'immobilisation avec leurs principaux fournisseurs longtemps avant de passer leurs commandes, afin de permettre de mieux échelonner la production et d'en faire baisser les frais. La Commission cite comme exemple les wagons à marchandises. Voilà, semble-t-il, de sages conseils et je ne vois pas pourquoi le Gouvernement ne prendrait pas quelques mesures pour donner suite à ces vœux mais, jusqu'à maintenant, il n'a pas donné à croire qu'il agirait.

Il est six heures, monsieur l'Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES

ANNONCE DE LA VISITE AU CANADA DE
M. MOLLET, PREMIER MINISTRE
DE LA FRANCE

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Me serait-il permis, monsieur l'Orateur, avant que vous quittiez le fauteuil, de revenir pour un instant à l'appel des motions?

M. l'Orateur suppléant: Le premier ministre a-t-il la permission de revenir à l'appel des motions?

Des voix: Oui.

Le très hon. M. St-Laurent: J'aimerais annoncer à la Chambre que M. Mollet, président du conseil des ministres, de France, a accepté l'invitation du Gouvernement de venir au Canada après sa conférence avec le président Eisenhower qui aura probablement lieu à Washington vers la fin du mois. Je n'ai pas encore pu déterminer exactement à quelle date il nous rendra visite, mais j'en informerai la Chambre dès que je le saurai.

M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra): Voilà une très bonne nouvelle; aussi prierais-je le premier ministre de prendre des dispositions pour que M. Mollet prenne la parole

[M. Green.]

devant la Chambre des Communes et le Sénat, comme cela s'est déjà fait.

Le très hon. M. St-Laurent: Nous y songerons mais je crois que sa visite ne sera pas très longue et, la Chambre le sait, certaines de ces visites ont lieu en fin de semaine. Quand nous en connaîtrons la date exacte, nous verrons quelles dispositions pourront être prises pour que tous les députés aient l'occasion de le rencontrer et peut-être de l'entendre.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

LES SUBSIDES

Reprise de la discussion sur la motion de l'honorable M. Harris, invitant la Chambre à se former en comité des subsides.

MOTION TENDANT À L'ADOPTION D'UN
PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES
RESSOURCES NATURELLES

M. Green: Monsieur l'Orateur, avant que la séance soit suspendue à six heures, j'avais signalé certains points que doit, d'après les conservateurs, comporter tout programme national de mise en valeur. Premièrement, il faut que ce programme assure aux Canadiens un bénéfice maximum de leurs ressources naturelles, et deuxièmement, il doit corriger la tendance actuelle, très défavorable pour nous des échanges commerciaux, et surtout des échanges avec les États-Unis.

Je voudrais, ce soir, parler d'une autre chose que doit prévoir le programme: à notre avis, il doit favoriser une plus forte participation des Canadiens à l'exploitation de leurs propres ressources. Somme toute, il s'agit de rester maîtres de nos propres ressources naturelles, et le Canada ne peut se permettre de voir les États-Unis les prendre en mains et les exploiter d'un siège central aux États-Unis.

Le problème se pose à la suite de la grande influence qu'exercent les États-Unis sur nos industries premières et manufacturières. Le rapport de la Commission Gordon l'indique, comme on peut le constater à la page 87, en ces termes:

Les grandes industries canadiennes où un nombre relativement faible de sociétés dépendantes de l'étranger exercent une influence prépondérante comprennent le pétrole et le gaz naturel, certains secteurs des mines, l'affinage et la réduction (en particulier du nickel, du minerai de fer, de l'aluminium et de l'amiante), certains secteurs de l'industrie chimique et au moins trois des plus importantes industries secondaires, à savoir l'automobile, les appareils et fournitures électriques et les produits du caoutchouc.